

INSTITUT TECHNOLOGIQUE **FCBA**

Laboratoire d'essais feu

10 rue Galilée - 77420 Champs-sur-Marne

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire JO du 10 février 2007

> PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5 DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002

CM - 21 - P - 019

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du jeudi 11 février 2021

Matériau présenté par :

Ferrari

ZI - PB 54

38352

LA-TOUR-DU-PIN

Marque commerciale:

B92

Description sommaire:

Type de textile enduit grille polyester enduite de PVC ignifugé dans la masse sur les 2 faces + apport sur envers

d'un film de PVC calandré de 230 g/m²

Composition 28 % de polyester armure - 72 % de PVC ignifugé dans la masse sur les 2 faces + film

opacifiant en PVC

Masse surfacique 650 g/m²

Epaisseur 0,6 mm

Coloris tous coloris

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique

Classement:

M2

Observations: /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : Non limitée a priori

Usage: Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux,... Conditions d'entretien: selon préconisations du client Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N°: FE 21-0045-0251

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et apport(s) d'essais annexé(s). Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage'

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"

Technicien d'essais du Laboratoire Feu

Champs-sur-Marne, le jeudi 4 mars

Bilel HAMILA

DLOG Besponsable Technique du laboratoire Feu du Pôle Ameublement

Page 1

Clotilde ETIEMVRE

AMPS-SUR-M Institut technologique FCBA: Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement

LABORATOIRE

ESSAIS ET

MESURES

Siège social 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne Tél + 33 (0)1 72 84 97 84 www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132 **APE 7219 Z**

Code TVA CEE: FR 14 775 680 903





Rapport d'essais / Test report N° FE 21-0045-0251_V1

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. The reproduction of this test report is only authorized in its integral form.

Produit / Sample: STR/ coated fabric - Référence / Reference: B92

Champs sur Marne, le 04/03/2021

FERRARI SERGE SAS ZI DE LA TOUR DU PIN BP 54 38352 LA TOUR DU PIN FRANCE

Ce document comporte 3 pages de rapport d'essais et 1 annexe *This document includes 3 test report pages and 1 annexe*

RAPPORT D'ESSAIS / TEST REPORT N° FE 21-0045-0251_V1

Produit / Sample: STR/ coated fabric - Référence / Reference: B92

Technicien d'essai HAMILA Bilel (FEU) Responsable Technique Compétence Feu ETIEMVRE Clotilde

3.8

Etrope

Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essais ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document. Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'envoi du rapport d'essais. Passé ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.

Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 14 des Conditions Générales de Vente.

L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accréditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

Seule la version en langue française fait foi.

The test results listed in this test report refer only to the sample submitted to the laboratory and such as described in this document.

The samples tested may be reclaimed by the Company which requested the tests within a 2-month period from the date of dispatch of the test report. After this period, the Company will no longer be allowed to reclaim the samples.

Any communication of the FCBA test results is subject to the terms of Article 14 of the FCBA General Terms and Conditions of Sales.

The COFRAC accreditation attests only the technical competence of the laboratories for the tests covered by the accreditation.

The COFRAC signed the multilateral agreement of the EA (European cooperation for Accreditation) and of the ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) acknowledging the equivalence of the test or analysis reports.

The French version of this report shall prevail.

Siège social

10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne Tél +33 (0)1 72 84 97 84

www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132 APE 7219Z Code TVA CEE : FR 14 775 680 903



Rapport d'essais / Test report N° FE 21-0045-0251_V1

Page:

2/3

Date: 04/03/2021

Produit / Sample : STR/ coated fabric - Référence / Reference : B92

Descriptif:

Echantillonnage fait par le demandeur Sampling carried out by the applicant Complété selon le descriptif fait par le demandeur Completed according to the description provided by the client

Type de support

Grille polyester enduite de PVC ignifugé dans la masse sur les 2 faces +

Kind of textile

apport sur envers d'un film de PVC calandré de 230 g/m²

Composition

28 % de polyester armure - 72 % de PVC ignifugé dans la masse sur les 2

Composition

faces + film opacifiant en PVC

Masse surfacique

Mass per unit area

 650 g/m^2

Epaisseur en mm

Thickness (mm)

0.6 mm

Coloris

Color

Blanc, beige, noir

Observations / Remarks:

Date réception échantillon / Date of sample receipt :

28/01/2021

Date de début des essais / Start date of the test :

11/02/2021

Echantillonnage fait par le demandeur / Sampling carried out by the applicant

Dérogation-Ecart / Test exception - Difference : /

Les conditions ambiantes spécifiées ont été respectées ; dans le cas contraire, les écarts sont mentionnés sur l'essai concerné.

The specified atmospheric conditions have been met; otherwise, the differences are mentioned in the test concerned.



Rapport d'essais / Test report N° FE 21-0045-0251_V1

Page:

3/3

Date: 04/03/2021

Produit / Sample: STR/ coated fabric - Référence / Reference: B92

RESULTAT(S) D'ESSAI / TEST RESULTS

NF P 92-503 Décembre 1995 - Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples / Reaction to fire tests - Electrical burner test used for flexible materials

Dimensions éprouvettes : 180*600mm

Conditionnement des éprouvettes / Sample conditionning : > 7 jours/days, Température 23 +/- 2°C,

Humidité 50 +/-5 %

Moyenne des 4 éprouvettes réalisée sur la Face Envers / Sens Trame |

		1	2	3	4	5	6	7	8	Moyenne
Coloris		Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Ecru	Ecru	Noir	Noir	
Eprouvettes		Chaine/ endroit	Chaine/ envers	Trame/ endroit	Trame/ envers	Trame/ envers	Trame/ envers	Trame/ envers	Trame/ envers	
Masse de l'éprouvette (arrondi au g)	g	69	69	69	70	69	70	70	71	
Percement rapide	Oui/	Non/	Non/	Non/	Non/	Non/	Non/	Non/	Non/	
avant 20 s	Non	No	No	No	No	No	No	No	No	
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote :	S	1	6,3	0	7,3	170,9	192,8	82,5	97,4	
Chute de gouttes ou de particules enflammées	Oui / Non	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	
Chute de gouttes ou de particules non enflammées	Oui / Non	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	â
Présence de points incandescents avec ou sans effet de propagation	Oui / Non	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	
Distance maximale détériorée en partant du bord inférieur de l'éprouvette	mm	180	200	165	200	380	380	340	345	326,25
Largeur maximale détériorée comprise entre 450 mm et 600 mm de son bord inférieur	mm	/	/	/	/	/	/	/	/	
Eprouvettes sélectionnées pour calcul de la moyenne					X		х	х	х	

Essais supplémentaires réalisés selon la norme NF P 92-504 suivant la norme NF P 92-507 : Non / No | Essais supplémentaires réalisés selon la norme NF P 92-505 suivant la norme NF P 92-507 : Non / No | Le produit est soumis à vieillissement accéléré suivant NF P 92 512 : Non / No. Ce matériau ne fait pas l'objet à priori de l'épreuve de durabilité.

Date de début d'essai / Initial test date : 11/02/2021 // Date de fin d'essai / Final test date : 02/03/2021



Rapport d'essais / Test report N° FE 21-0045-0251_V1

Page:

1/1

Date: 04/03/2021

Produit / Sample: STR/ coated fabric - Référence / Reference: B92

ANNEXE 1 Description des essais / Test method description

NF P 92-503 Décembre 1995 - Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples / Reaction to fire tests - Electrical burner test used for flexible materials

Objet : Les essais rapportés par le présent document ont pour but de déterminer le comportement au feu des matériaux, conformément aux essais prescrits par l'arrêté ministériel du 30 juin 1983 modifié le 21 novembre 2002, relatif à la réaction au feu des matériaux de construction et d'aménagement.

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm. L'éprouvette de 180 x 600 mm est tendue sur une grille, disposée sur un support à 30° de l'horizontale. Une plaque incombustible est alors rabattue au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par le brûleur électrique de 500 W disposé à 30 mm sous l'éprouvette. Après 20 secondes, une flamme pilote est amenée au contact de l'éprouvette pendant 5 secondes. L'opération se poursuit toutes les 30 secondes pendant 5 minutes.

Les observations sont alors notées : durée d'inflammation, distances détruites, présence ou non de chute de gouttes enflammées ou non.

Incertitudes:

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.